

COMMUNE DE ST-JEAN
PLAN GENERAL D'AFFECTATION DE ZONES

LEGENDE

DROITS DE SENSIBILITE

- II
- III
- III
- III
- III
- III
- III
- II / III
- IV
- III
- III
- III

ZONES

- PERIMETRE DE LA ZONE A BATIR
- ZONE AGRICOLE PROTEGEE
- ZONE AGRICOLE
- ZONE ARTISANALE
- AIRES FORESTIERES
- ZONE MAYEN
- ZONE D'ACTIVITES SPORTIVES RESERVES AU DOMAINE SKIABLE EXISTANT
- ZONE DE CONSTRUCTIONS ET D'INSTALLATIONS PUBLIQUES A.B.C. EXISTANT
- ZONE CAMPING
- ZONE DE DEPOT DE MATERIAUX
- INCULTE, PIERRIER
- DOMAINE EXTENDU FUTURE NON AFFECTUEE
- PISTES DE SKI DE FOND
- HYDROLOGIE DE RELEVEMENTS MECANISME FUTURE A TITRE INDICATIF
- ZONE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE A TITRE INDICATIF
- ZONE DE PROTECTION ARCHEOLOGIQUE

- ZONE DE PROTECTION DU PAYSAGE COMMUNALE
- CANTONALE
- ZONE DE PROTECTION DES POINTS DE VUE

- AUTRES ZONES DE DANGERS :
- ZONE DE DANGER D'AVANCHES ROUGES
- ZONE DE DANGER D'AVANCHES BLEUES

Remarque : Plans d'aménagement spéciaux

Echelle :	Révision du P.A.L. :	Format :	Date :	Modifié :	Plan No. :
1:5000	1992		Mars 1999		1

Bureau d'architecture JEAN MITTEL & CIE SA architectes EPFL - place de la Tour - 3061 Versaille
tel. 027/475.14.84 fax. 027/475.27.77

